

PROTOCOLE D'ENTENTE
CONCERNANT
LA COLLABORATION ENTRE L'ALBERTA ET LE CANADA
EN MATIÈRE DE
COMMERCE INTERNATIONAL

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI),

Industrie Canada (IC),

Le ministère du Développement économique et du Tourisme de l'Alberta (MDETA) et

Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural de l'Alberta (MAADA),

ci-après les « Parties »,

RECONNAISSANT que

•L'Alberta est tributaire d'une augmentation des exportations pour sa prospérité et ses emplois. En outre, les investissements internationaux et les alliances stratégiques sont de plus en plus importants pour soutenir sa croissance économique, tandis que l'établissement de liens avec des partenaires internationaux dans le domaine de la technologie aide l'industrie à rester concurrentielle.

•Bien que les exportations de ressources et de produits de base resteront importantes, l'Alberta devra augmenter ses exportations de produits et de services à valeur ajoutée si elle veut voir son économie se développer. Pour ce faire, tant le gouvernement que le milieu des affaires devront se tourner davantage vers l'extérieur. Pour réussir sur les marchés mondiaux, l'Alberta se devra d'être plus sensible à la réalité internationale, de miser sur le marketing et d'appliquer de nouvelles technologies. En Alberta même comme à l'extérieur de la province, il faudra consentir des efforts significatifs pour améliorer la performance au chapitre de l'exportation, accroître le nombre d'exportateurs et diversifier les marchés.

•Il revient à la communauté des affaires de générer les exportations et les investissements. Le gouvernement a lui aussi un rôle important à jouer dans le développement des exportations internationales en abaissant les barrières commerciales, en instaurant un environnement de libre-échange, en aidant les compagnies à percer sur les marchés internationaux et à rester concurrentielles grâce à l'acquisition et à l'utilisation de nouvelles technologies.